

Azuré de la croisette

MACULINEA ALCON REBELI
(Hirscke, 1904)

Famille *Lycaenidae*

Sous-famille *Maculinae*

Niveau régional de menace (IUCN) (*)



Vulnérable

	Monde	-
Niveau de menace (liste rouge UICN)	Europe	LC
	France	NT
	Franche-Comté	VU
	Protection nationale	✓
Directive Habitats	-	
Déterminant ZNIEFF	✓	
Plan régional d'action en Franche-Comté	✓	
Difficulté de détermination	Difficile	



Vue inférieure de l'azuré de la croisette (F. MORA, 2008)

Description et risque de confusion



Vue supérieure de l'azuré de la croisette (F. MORA, 2011)

La bordure noire des ailes postérieures de l'azuré de la croisette est étroite (un peu plus étroite que celle de l'azuré des mouillères) et bien nette. Le dessous des ailes postérieures présente généralement une suffusion bleue à la base. Chez la femelle, le dessus est brun, avec une suffusion bleue assez étalée qui s'étire sur les deux tiers des ailes antérieures et postérieures. Le dessus des ailes antérieures porte généralement des taches noires distinctes.

Il ressemble fortement à l'azuré des mouillères, mais occupe néanmoins des milieux différents (secs pour l'azuré de la croisette et humides pour l'azuré des mouillères). Les plantes-hôtes ne sont pas les mêmes : principalement gentiane croisette pour l'azuré de la croisette et gentiane pneumonanthe pour l'azuré des mouillères.

Ecologie et biologie

L'azuré de la croisette fréquente les prairies mésophiles, prairies maigres et pelouses sèches où pousse sa plante-hôte. Il est signalé jusqu'à 2 000 mètres d'altitude.

La gentiane croisette se développe préférentiellement dans des habitats plus ou moins instables, « rajeunis » ou « remaniés » ponctuellement ou régulièrement. Ses biotopes correspondent donc souvent à des stations situées sur des talus de route, des chemins ou dans toute autre situation qui favorise les espèces pionnières : pelouses marneuses, anciennes zones d'extraction, passage de canalisations, anciennes places à bois par exemple.

Les prés maigres, fauchés une fois par an et en fin d'été sont également favorables, de même que les sites pâturés régulièrement mais sur une courte période.

Les imagos volent de mi-mai à juillet en une seule et courte génération.

La plante-hôte de cette espèce est généralement la gentiane croisette (*Gentiana cruciata*). Dans certaines stations des Cévennes et de Franche-Comté, la ponte se fait sur gentiane jaune (*Gentiana lutea*). Les œufs sont pondus isolément sur les boutons floraux, parfois sur les feuilles.

Cette espèce est myrmécophile : après avoir abandonné sa plante-hôte, la chenille est transportée jusqu'à une fourmilière du genre *Myrmica*, où elle sera nourrie par les ouvrières par trophallaxie, jusqu'à la fin de son développement.



Gentiane croisette, plante-hôte de l'azuré de la croisette (C. HENNEQUIN, 2008) et zoom sur un œuf (A. RUFFONI, 2011)



Pelouse sèche à gentiane croisette, station d'azuré de la croisette, sur le second plateau jurassien (P. JACQUOT, 2011)

Les adultes sont floricoles : sainfoin (*Onobrychis viciifolia*), rhinanthé (*Rhinanthus sp. pl.*), campanule (*Campanula sp. pl.*)...

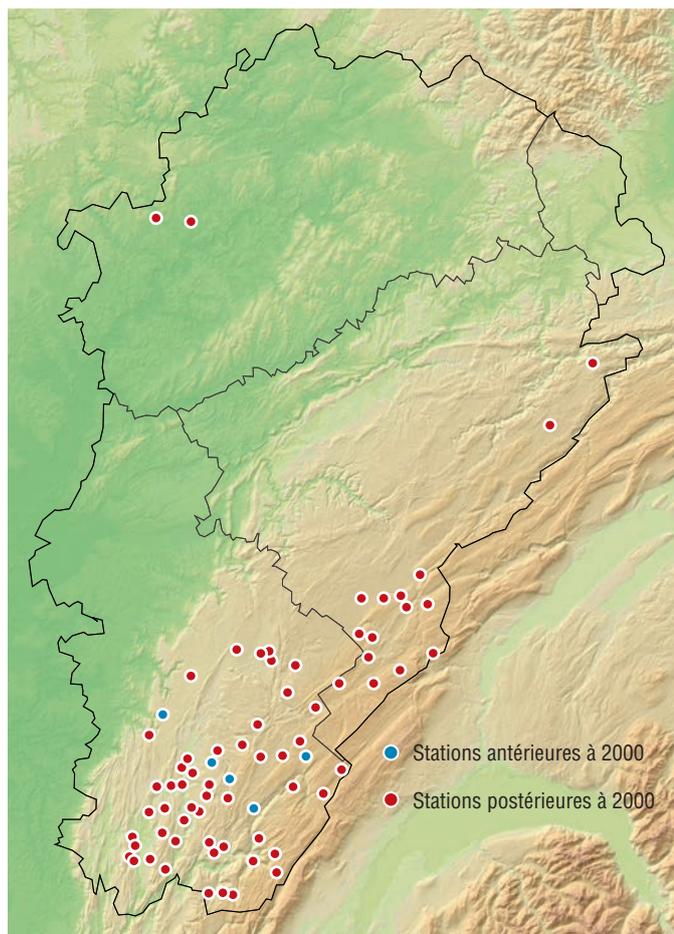
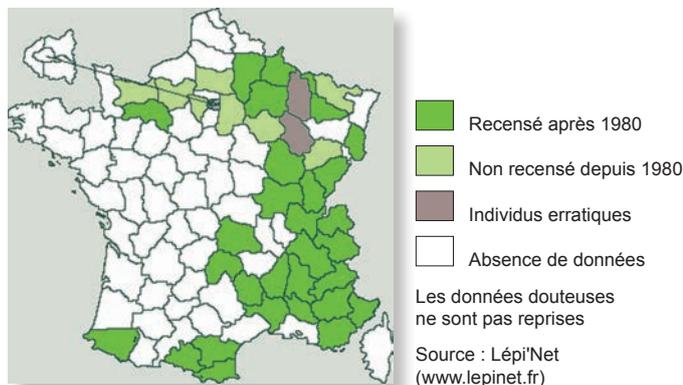
Certains biotopes extrêmement restreints abritent des micropopulations, qui se maintiennent certainement par des échanges avec des stations en périphérie. Ces microsites pourraient également correspondre à des étapes dans des mouvements de dispersion d'imagos à la recherche de sites de ponte. D'après d'autres sources bibliographiques, l'azuré de la croisette présenterait néanmoins une faible capacité de dispersion.

(*) DD = Données insuffisantes LC = Non menacé NT = Quasi menacé VU = Vulnérable EN = En danger CR = En danger critique RE ? = Eteint régionalement ?

Annexes: pour en savoir plus, visitez le site www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr (rubriques : Nature Eau Paysage/Biodiversité Natura 2000/Natura 2000)

Distribution

Cette espèce est quasi menacée en France. Elle est également en danger en Alsace et sur liste rouge en Champagne-Ardenne. En Franche-Comté, près de 90 stations ont été identifiées à l'heure actuelle, principalement sur le Second Plateau, la Petite Montagne et le Jura plissé. Néanmoins, ce chiffre ne doit pas masquer une régression de l'espèce à l'échelle régionale en raison de la disparition des milieux favorables.



Source Taxa (Base de données flore et invertébrés commune à la SBFC, au CBNFC-ORI et à l'OPIE FC)

Atteintes et menaces

Cet azuré est menacé par l'intensification des pratiques agricoles (fumure des formations herbacées maigres et fauches répétées). L'abandon des activités agro-pastorales traditionnelles, qui entraîne la fermeture des milieux, constitue également une menace majeure pour cette espèce.

Ces différentes atteintes, couplées aux opérations d'enrésinement, induisent une disparition massive des milieux oligotrophes, favorables à la gentiane croisette.

Orientations de gestion et mesures conservatoires

Il est important d'avoir une approche conservatoire à l'échelle du paysage et cela passe par une stratégie établie tant à l'échelle des sites que des réseaux de sites. Le maintien de la connectivité entre les principaux noyaux de population est ici d'une importance majeure, tout comme la protection stricte des stations de l'espèce. Il conviendrait également d'améliorer les connaissances relatives à l'espèce (cartographie, inventaire et gestion conservatoire), ainsi que le suivi des populations (azuré/plante-hôte).

Il est possible d'intervenir sur le milieu pour favoriser la dynamique de la gentiane et donc du papillon. En dessous de 20 pieds de gentiane, on a peu de chances de trouver le papillon.

Pour atteindre une croissance végétative et florifère optimale, la gentiane doit se maintenir dans un milieu ouvert sans forte concurrence. Il faut donc :

- rouvrir le milieu par débroussaillage automnal ou hivernal, manuel ou mécanique, avec exportation des rémanents ;
- maintenir le caractère ouvert des pelouses par fauche annuelle en automne/hiver ;
- favoriser dans certains cas la germination des graines par la création de petites zones de sol à nu à proximité des pieds existants par un décapage superficiel du sol.

Une gestion des sites par pâturage extensif est recommandée pour pérenniser la gentiane, mais elle disparaît toutefois assez rapidement si la pression de pâturage est trop élevée. Il s'agit donc de définir une pression de pâturage qui favorise la germination de la plante, sans que la prédation par les animaux ne soit trop importante.

L'azuré de la croisette bénéficie d'un plan régional initié en 2003 par le Conservatoire régional des espaces naturels de Franche-Comté, qui assure aujourd'hui sa coordination.

Principales sources consultées

DUPONT P. (2010). *Plan national d'actions en faveur des Maculinea*. Office pour les insectes et leur environnement-Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, 138 p.

JACQUOT P. & MORA F. (2011). *Agir en faveur des papillons de jour en Franche-Comté. Déclinaison du plan national d'actions Maculinea. Plan régional d'actions en faveur des espèces menacées. 2011-2014*. Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté / Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté. 109 p. + annexes.

LAFRANCHIS T. (2000). *Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles*. Mèze (France), Collection Parthénope, éditions Biotope, 448 p.

LIGUE SUISSE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE (1987). *Les papillons de jour et leurs biotopes. Espèces – Dangers qui les menacent - Protection*. Bâle, Ligue Suisse pour la Protection de la Nature, 512 p.

Réalisation et diffusion / Avril 2012

Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des Invertébrés
 maison de l'environnement de Franche-Comté
 7 rue Voirin - 25000 BESANCON
 Tél.: 03 81 83 03 58 - Fax : 03 81 53 41 26
 cbnfc@cbnfc.org - www.cbnfc.org



Cette fiche a été réalisée avec la participation active du réseau de bénévoles de l'OPIE Franche-Comté.